



ASSOCIATION DU CORPS PRÉFECTORAL
& DES HAUTS FONCTIONNAIRES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Le Président

Marseille, le 19 MAI 2021

Madame la Députée,

Par courrier du 10 mai dernier, vous avez souhaité vous adresser directement à l'ensemble des membres du corps préfectoral, dans le cadre du projet de réforme de la haute-fonction publique présenté par le Président de la République le 8 avril à l'occasion de la Convention des managers de l'État.

Conformément à l'obligation renforcée de neutralité fixée par notre statut, et par fidélité à nos valeurs et à nos traditions, il est exclu que préfets et sous-préfets prennent part à un débat politique, qui plus est sur un sujet relevant de l'initiative du chef de l'État et mis en œuvre par le Gouvernement.

Je vous prie d'agréer, Madame la Députée, l'assurance de ma considération distinguée.

Christophe MIRMAND

Madame Marine LE PEN
Députée du Pas-de-Calais
Assemblée nationale
126, rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP